

Procédure de Contrôle Renforcé

Pour le recrutement d'un poste clé, direction générale par exemple ou tout autre poste essentiel pour la bonne marche de la structure, il s'agit de renforcer la prise d'**informations sur l'intégrité générale de la personne**.

Pour ce faire, Axad met en place la **Procédure de Contrôle Renforcé (PCR)** qui doit permettre de contrôler, vérifier et valider un certain nombre d'éléments factuels afin de lever tout doute possible, même si le profil du candidat apparaît fiable d'emblée, d'autant plus si une interrogation s'impose.

Dans le respect de la personne et tout en l'informant de notre démarche, nous procédons à une vérification précise et approfondie, selon une méthode systématique, des points suivants :

- **Vérification des documents clés :**
 - **Diplômes** : vérification des diplômes annoncés dans le CV et ceux déclarés à l'entretien avec ceux remis, avec vérification avec les écoles ou centres de formations concernés.
 - **Certificats de travail** : vérification des dates annoncées dans le CV et celles déclarées à l'entretien avec celles des certificats de travail demandés à l'entretien. Possibilité d'appel des anciens employeurs pour une validation supplémentaire.
 - **Fiches de paie** : vérification du salaire annoncé dans le dossier avec celui souhaité à l'entretien avec croisement des éléments des fiches de paie.
- **Références professionnelles :**
 - **Appels des supérieurs hiérarchiques** des emplois précédents et/ou de personnes qualifiées pouvant attester des éléments recueillis à l'entretien et de l'intégrité du candidat.
 - En cas de non restitution de ces éléments, le candidat comme le client sont informés de la mise en attente de la présentation de la candidature.
- **E-réputation :**
 - **vérification sur le net**, dans la mesure du possible, des éléments mentionnés à l'entretien et dans les divers documents : recoupements et validation.
- **Réseau Axad :**
 - Axad a constitué pour les postes clés et par domaine d'activité (secteur économique, secteur institutionnel, secteur médico-social, secteur associatif...) **un réseau d'interlocuteurs ciblés** que nous pouvons consulter pour une vérification renforcée de l'intégrité du candidat et éventuellement établir une alerte et stopper la présentation du candidat.

Par ces 4 champs de vérification, la PCR Axad doit permettre avant tout d'écartier les candidats non intègres, non fiables, dont certains éléments du profil (comme la non véracité des informations et documents présentés, la réputation professionnelle et personnelle, les expériences passées) obligent clairement à un arrêt dans le processus de recrutement pour éviter toute erreur et toute embauche qui généreraient à terme un lourd passif pour la structure cliente.